

Conférence de presse du 13 novembre 2017 – **Signature convention GP Cherpines Canton-Communes**

Depuis qu'il est question de construire aux Cherpines, la mobilité est au centre des interrogations des habitants et des autorités.

Tous ceux qui connaissent les lieux savent qu'à ce jour, les voiries existantes sur la Commune de Plan-les-Ouates dans le périmètre de ce grand projet, sont déjà très sollicitées. L'autoroute et la route de St-Julien sont saturées à certaines heures, la route de Base ne se porte pas beaucoup mieux, et le chemin du Pont du Centenaire arrive gentiment à la limite de ses capacités, notamment en raison de sa configuration sur la Commune voisine d'Onex, et ce n'est pas prêt de changer vu que le pont qui relie les deux communes semble être classé.

Dès le début du projet, il a été établi que tant la Commune de Confignon que le Canton ne souhaitent pas créer de nouvelle route pour relier ce que l'on peut appeler « Confignon du haut » au futur « Confignon du bas ». Il est donc clair que l'entier des habitants et travailleurs du quartier des Cherpines auront leur bassin de vie plutôt tourné vers Plan-les-Ouates.

Avec les 5'000 nouveaux emplois qui vont arriver sous peu dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates, les quelques 10'000 habitants et les 2'500 emplois qui vont arriver aux Cherpines dans un futur plus ou moins proche, on peut assez facilement s'imaginer que la situation sera pour le moins compliquée sur place, mais également sur les communes voisines de Perly, Bernex et Lancy puisque les véhicules y passeront pour se rendre en ville, en revenir ou pour aller simplement à Confignon ou à Onex.

Il nous est donc apparu que le tram prévu, qui est le bienvenu, ne sera largement pas suffisant pour absorber tous les futurs déplacements du périmètre.

La Commune de Plan-les-Ouates a donc très vite engagé la réflexion. Le Conseil municipal a voté deux résolutions, l'une qui demandait 1 place de parking pour 10 logements (au lieu des 10 prévues habituellement) et l'autre qui demandait que soit étudiée la possibilité d'une télécabine.

Le Conseil administratif de son côté a mandaté un bureau spécialisé en matière de mobilité, afin qu'il établisse une projection des déplacements sur ce secteur dans le futur, qu'il évalue le taux minimum possible de stationnement, afin que l'on ne se retrouve pas non plus avec des voitures parkées dans tous les autres chemins de la Commune, et nous propose des mesures d'accompagnement permettant de diminuer le stationnement, et par là, le transport individuel sans péjorer la qualité de vie des futurs habitants et travailleurs.

Les résultats de cette étude ont été travaillés conjointement par le Canton, les deux Communes et leurs services respectifs, ils ont été affinés pour arriver tant à une réduction du taux de stationnement, bien plus drastique qu'ailleurs sur le Canton, qu'à des propositions de mesures d'accompagnements, telles qu'elles vous ont été citées; mesures d'accompagnements qui sont également en discussion avec les promoteurs du périmètre, afin qu'ils participent à leur financement en contrepartie des frais qu'ils n'auront pas pour la construction d'un certain nombre de places de parking.

Les Communes ont souhaité pouvoir formaliser ceci dans la convention objet de notre rencontre de ce jour, afin que les mesures de mobilités prévues soient bien mises en œuvres avec l'arrivée des nouveaux logements et ce, à chaque étape du projet, car pour elles, ce sont vraiment des éléments clés pour arriver au but fixé.

Je crois pouvoir dire que nous sommes tous convaincus que les décisions qui ont été prises sont réalisables sans pour autant faire des Cherpines un quartier qui sera réservé uniquement à certaines catégories de personnes car ce n'est vraiment pas le but.

La construction du quartier a été votée par le peuple genevois, la question de le réaliser ou non ne se pose plus. Il a par contre toujours été question d'un éco-quartier, c'est donc à nous de veiller qu'il se réalise au mieux, malgré les contraintes qui surgissent au fil du temps. A Plan-les-Ouates, le Conseil administratif et le Conseil municipal ne sont pas majoritairement tournés politiquement à gauche. Tous les partis représentés ont participé activement aux discussions et au fil de celles-ci, tous se sont rendu compte qu'il n'y a pas 36'000 solutions. Alors même si un faible taux de stationnement ou une télécabine pouvaient passer pour des idées « alibis ou mignonnes » il y a quelques temps, les études et réflexions partagées entre toutes les entités concernées, ont conduit au fait que tous les partis ont adhéré tant à la convention qu'aux différentes mesures préconisées.

Nous sommes conscients que ces solutions sont innovantes et que le pari n'est pas gagné. Peut-être qu'à m'entendre vous aurez l'impression que tout à l'air simple et beau. Détrompez-vous, cette convention, comme toutes les étapes du projet d'ailleurs, est le fruit de nombreuses réflexions, séances, discussions, etc et chacune des parties a dû faire des concessions pour arriver à ce texte. C'est finalement un compromis sur lequel nous avons su nous entendre et qui reflète l'état d'esprit dans lequel nos Communes et le Canton avancent.

Il y aura bien sûr toujours des mécontents, charge à nous de faire en sorte qu'il y en ait le moins possible, et surtout que l'application de ces mesures soit répartie de manière équitable entre toutes les catégories de logements afin qu'un locataire HLM ait autant de chance de pouvoir bénéficier d'une place de parc qu'un locataire avec un loyer dit libre ou un propriétaire.

Je terminerai en vous disant que c'est moi qui ai pris la parole pour notre Commune car je suis en charge de l'aménagement du territoire, mais que mes collègues sont au même niveau de connaissance sur ce dossier et que tous peuvent répondre à vos questions. J'aimerais profiter de ce moment pour remercier tous les collaborateurs qui travaillent sur ce projet que ce soit au niveau du Canton ou des Communes, et féliciter les Conseillers municipaux, nos collègues conseillers administratifs de Confignon ainsi que les Conseillers d'Etat en charge de ce dossier des Cherpines, pour la qualité d'écoute et la qualité des échanges qui s'est instaurée. C'est précieux pour nous, précieux pour les habitants actuels et futurs, alors merci beaucoup et pourvu que ça dure.

Fabienne Monbaron
Conseillère administrative